

# Chapitre 4

## INTÉRÊTS RÉGIONAUX DU CANADA

### États-Unis

Les relations bilatérales du Canada avec les États-Unis englobent une vaste gamme d'intérêts qui touchent tous les aspects de la vie économique, politique, sociale et culturelle des deux pays. Cette relation complexe est vitale pour le Canada. Le gouvernement a reconnu cette importance lorsqu'il a formulé ses principaux objectifs de renouveau économique et de création d'emplois. Pour les atteindre, il a élaboré une stratégie cohérente et coordonnée, tout en s'efforçant d'inciter à une meilleure coopération pour résoudre les problèmes communs.

Le gouvernement estime que les Canadiens ont suffisamment de maturité et de confiance pour resserrer leurs liens avec les États-Unis, et qu'une telle relation leur serait bénéfique à plusieurs égards : elle leur assurerait une part plus importante et plus sûre du marché américain; elle attirerait de nouveaux investissements, qui stimuleraient la croissance économique et créeraient des emplois et elle favoriserait une meilleure coopération pour résoudre des problèmes communs, tel celui de la protection de l'environnement, tout en offrant aux Canadiens une nouvelle possibilité d'influer sur le règlement des questions internationales. L'élément central de la relation bilatérale entre les deux pays est la rencontre annuelle du Premier ministre et du Président des États-Unis. Sont également déterminantes les rencontres trimestrielles entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le secrétaire d'État américain, les rencontres régulières entre d'autres ministres et leurs homologues américains, les consultations plus fréquentes avec les provinces et le secteur privé et les contacts systématiques entre les membres du Parlement canadien et ceux du Congrès américain.

Depuis le Sommet de Québec, le gouvernement a pris des décisions qui ont une influence déterminante sur nos relations avec les États-Unis. Le lancement de l'initiative commerciale est la plus importante de ces décisions. Le 26 septembre 1985, le premier ministre, le très honorable Brian Mulroney, annonçait à la Chambre des communes que des discussions seraient entreprises avec les États-Unis, afin de négocier d'un accord commercial qui faciliterait l'accès des produits et services canadiens sur le marché américain.

Cette année, le fait saillant des relations canado-américaines a été le Sommet de Washington (les 18 et 19 mars), deuxième d'une série de rencontres annuelles entre le Premier ministre et le Président des États-Unis. Cette rencontre a permis aux deux parties de faire progresser les questions bilatérales sur plusieurs points importants. Le Premier ministre a obtenu des dirigeants de l'Administration et du Congrès des États-Unis l'assurance que les pourparlers sur le commerce débuteraient à la date prévue. En ce qui concerne les pluies acides, le Canada s'est réjoui que le Président ait donné son assentiment au rapport des envoyés spéciaux. Enfin, le renouvellement du traité NORAD symbolise l'engagement des deux pays à continuer d'assurer conjointement la défense de l'Amérique du Nord.

Reconnaissant la nécessité de réduire la vulnérabilité du Canada au processus décisionnel de plus en plus complexe et diffus des États-Unis, l'ambassade du Canada à Washington et nos 13 consulats généraux ont augmenté leur réseau de contacts influents dans tous les milieux et dans toutes les régions des États-Unis. Le recours à des sociétés d'experts-conseils sur les questions bilatérales clés, particulièrement dans les domaines du commerce et de l'environnement, permet au Canada de s'assurer que ses positions sur diverses questions sont présentées de façon efficace et en temps opportun.

Dans le cadre de la stratégie gouvernementale visant à améliorer les relations commerciales canado-américaines, le ministre du Commerce extérieur, l'honorable James Kelleher, a présenté au Cabinet, au début de l'année, un rapport préliminaire qui précise les résultats de ses consultations avec le milieu des affaires, le monde syndical et d'autres parties en cause, sur les moyens d'augmenter le nombre de débouchés pour les produits canadiens sur les marchés d'exportation. Pendant l'été, d'autres consultations ont eu lieu et un comité parlementaire spécial a tenu des audiences publiques. Son rapport et celui de la Commission royale MacDonald sur les perspectives économiques du Canada sont venus raffermir ceux qui, de plus en plus nombreux, croient qu'il est nécessaire de réorienter les relations commerciales canado-américaines. À la suite d'un autre rapport présenté au Cabinet par le Ministre en septembre, le Premier ministre a écrit au Président des États-Unis le 26 septembre, pour lui faire part du désir du Canada de négocier un nouvel accord commercial. Le Président a chaleureusement accueilli cette initiative. Il a entrepris de consulter le Congrès en décembre; on prévoit que la mise sur pied d'un groupe de négociations accélérées sera approuvée au printemps 1986.

En prévision des négociations, les consultations avec les provinces et le secteur privé se sont poursuivies, et un Bureau des négociations commerciales a été créé sous la direction de Simon Reisman. L'objectif de M. Reisman est d'obtenir un accord commercial global qui renforcerait l'accès des produits et des services du Canada à son plus important marché d'exportation. Cet accord devrait couvrir la plus vaste gamme possible de produits et de services, sans porter atteinte à la culture ni à la souveraineté canadienne.

L'importance que les deux gouvernements attachent à l'initiative commerciale reflète le fait que le Canada et les États-Unis entretiennent les relations bilatérales commerciales et économiques les plus importantes au monde. En 1985, les exportations de produits canadiens vers les États-Unis ont augmenté de 10,8 % et atteint 94,7 milliards de dollars, ce qui équivaut à 78,8 % de toutes les exportations canadiennes. Les importations en provenance des États-Unis ont augmenté de 23,7 %, s'élevant à 74,1 milliards, ce qui représente 71,8 % des importations canadiennes. Le département du Commerce